

# Communes labellisées par l'UNICEF

L'UNICEF a lancé en 2006 le label «Commune amie des enfants». Jusqu'ici, 42 communes l'ont obtenu. En Suisse romande, il s'agit de Genève, Lausanne et Sion. Depuis décembre 2019, la bourgade schaffhousoise de Stein am Rhein fait aussi partie des communes labellisées. «Nous avons décidé d'adhérer à ce programme parce que nous voulons attirer davantage de familles avec enfants à Stein am Rhein et que nous voulons être une ville accueillante pour les enfants», explique Corinne Ullmann, membre de l'exécutif de la cité et chargée des affaires sociales. Après avoir rempli un questionnaire permettant d'évaluer un état des lieux, les initiateurs du projet ont organisé un atelier avec 213 enfants et jeunes de tous les degrés scolaires, afin de mieux connaître leurs besoins et leurs souhaits. Les impulsions ainsi données ont ensuite été intégrées dans le plan d'action de la ville. Parmi elles, on peut citer la possibilité

pour les enfants de déposer une motion et d'avoir ainsi voix au chapitre au niveau politique, le développement des offres de loisirs pendant la saison hivernale et l'amélioration de la sécurité sur le chemin de l'école. La cité a maintenant quatre ans pour mettre en œuvre ces mesures. «Ce processus a beaucoup d'effets positifs, notamment la mise en réseau des divers acteurs qui tirent ainsi tous à la même corde», se réjouit la municipale.

Selon l'UNICEF, l'établissement d'un état des lieux coûte 2000 francs, le prix de l'évaluation et de l'obtention du label dépend du nombre d'habitants. Les communes de moins de 10000 habitants payent 10000 francs, celles entre 10000 et 40000 âmes 15000 francs et celles de plus de 40000 âmes 20000 francs.

*Fabrice Müller*

**Infos:** [www.communeamiedesenfants.ch](http://www.communeamiedesenfants.ch)



*Le processus menant à une «ville amie des enfants» a notamment permis à tous les participants de tirer à la même corde.*

*Photo: mäd.*

## Lutter contre la radicalisation



*Le programme d'impulsion nationale permet à la Confédération de soutenir financièrement des projets réalisés, entre autres, par les communes. Photo: Unsplash – Benjaima Kamel*

Identifier et combattre la radicalisation le plus tôt possible: tel est l'objectif du plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, élaboré et approuvé fin 2017 par la Confédération, les cantons, les villes et

les communes. Les 26 mesures décidées et réparties en cinq domaines d'action se fondent sur les principes centraux de la collaboration interdisciplinaire et de l'intégration de la société civile. Ces principes sont également appliqués dans la mise en œuvre du plan d'action national, dont les autorités désignées par ce dernier sont, en collaboration avec les organisations de la société civile, responsables.

### Compétences des autorités locales

L'organe de coordination national et le programme d'impulsion nationale constituent un soutien à cette mise en œuvre, laquelle relève principalement de la compétence des autorités locales. Le rapport de monitoring réalisé en 2018 a montré que la mise en œuvre progresse de façon satisfaisante, mais qu'il convient encore d'agir dans certains domaines.

### Nouveau cycle de soumission dès avril

Limité à cinq ans, le programme d'impulsion nationale (mesure 17 du plan d'action) permet à la Confédération de soutenir financièrement de nouveaux projets comme ceux déjà existants, ré-

alisés par des cantons, villes, communes ou organisations de la société civile, afin de contribuer à la mise en œuvre des mesures du plan d'action national. Au total, cinq cycles de soumission des demandes d'aides financières devraient être organisés, dont deux ont déjà eu lieu, l'un en 2018, l'autre en 2019. Le prochain se déroulera du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2020. Toutes les informations concernant les critères à remplir et les documents à présenter se trouvent sur le site internet du bureau du Réseau national de sécurité.

*Janine Aeberhard  
Réseau national de Sécurité*

### Infos:

Le rapport de monitoring 2018 et toutes les informations concernant le programme d'impulsion nationale se trouvent sur le site internet du Réseau national de sécurité. Les informations relatives aux projets financés figurent sur le site internet du Réseau national de sécurité et de fedpol.

[www.svs.admin.ch](http://www.svs.admin.ch)

[www.fedpol.admin.ch](http://www.fedpol.admin.ch)

# Street Racket fait bouger partout



Le street racket permet à toutes les générations de bouger. Il peut être joué en tandem, sur la glace ou la neige, au jardin d'enfants, dans la cours de récréation mais aussi à l'intérieur de l'école, où il permet par exemple de mieux se concentrer sur le calcul mental. Photos: mäd.

Le jeu de raquette de Bäretswil (ZH) n'est pas une nouvelle forme de sport, mais une activité physique variée et plusieurs fois primée qui peut être exercée partout et à tout moment. L'Association Street Racket se consacre à sa diffusion dans le monde entier. Le jeu se pratique avec des raquettes en bois et des softballs spécialement conçues pour lui. Ces dernières sont très solides et peu sensibles à l'humidité et au vent et donc idéales pour un usage à l'intérieur comme à l'extérieur. Des équipements de jeu officiels existent, mais on peut aussi fabriquer les raquettes soi-même, par exemple à

l'école dans le cadre des travaux manuels. Une part importante de l'approche qui sous-tend le street racket est l'apprentissage en mouvement, afin de permettre aux enfants et aux jeunes de bouger davantage à l'école. Les enfants ne sont pas faits pour rester assis, et la capacité de concentration, la motivation et la qualité de l'apprentissage notamment se trouvent fortement améliorées grâce à des activités physiques régulières. Le street racket est apparu à l'étranger, lors d'une mission caritative effectuée sur l'île de la Dominique aux Caraïbes par Rahel et Marcel Straub, les

initiateurs du concept. Dans le cadre de la promotion du sport à l'école, le couple voulait introduire le tennis de table sur l'île. Ne trouvant pas de tables pour jouer sur place, les Straub ont alors rapidement décidé d'utiliser le sol à la place. Avec un grand succès, les surfaces pour jouer existant partout. C'est ainsi qu'une idée est née.

*Marcel Straub, fondateur de l'Association Street Racket*

**Infos:**  
www.streetracket.com

## Directives pour les espaces de jeu

Des espaces de jeu adaptés aux enfants impliquent un changement de perspective et l'abandon des aires de jeux isolées pour privilégier les opportunités de jeu différenciées et les mises en réseau au sein de l'espace privé et semi-privé ou de l'espace public. Chemins, places, cours d'écoles ou jardins, le potentiel pour des espaces de jeu attractifs est élevé. Le tout est de l'exploiter. La situation de départ a motivé Pro Juventute à élaborer avec une équipe interdisciplinaire de la Haute école spécialisée de Suisse orientale (domaines Aménagement du territoire, Architecture du paysage et Travail social) les présentes directives pour les espaces de jeu. Des critères de cinq domaines décrivent en quoi consiste un espace de jeu de qua-

lité. Les recommandations relatives à la planification des espaces de jeu montrent comment la qualité des espaces de jeu peut être réalisée par les propriétaires fonciers et les architectes mandaté-e-s. Une liste de contrôle concrète est à la disposition des propriétaires et des experts des communes, par exemple les architectes paysagistes ou les architectes, afin de contrôler la qualité des espaces de jeu.

*Petra Stocker  
Responsable programme  
espaces et culture du jeu*

**Infos:**  
<https://pj.projuventute.ch/Directives-pour-les-espaces-de.4038.0.html?&L=1>



L'e-book de Pro Juventute sert de base à la planification et à l'aménagement d'espaces de jeu. Il peut être téléchargé gratuitement.

Photo: mäd.